

FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU  
PROVENCAL

13, Rue Trigance, 13002 MARSEILLE

Tél : 04 91 14 05 80

Fax : 04 91 91 96 89

Email : [ffjpp.siege@petanque.fr](mailto:ffjpp.siege@petanque.fr)



**COMITE**

**DIRECTEUR**

**Réunions des 23 et 24 septembre 2011**

*(Ces réunions se sont tenues à Saint Yrieix le vendredi 23 septembre après-midi et soir, le samedi 24 septembre de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 dans une salle du boulodrome).*

**Etaient présents** : M. **CANTARUTTI**, Président de la F.F.P.J.P  
MM.**CANTARELLI, CARBONNIER, CHARPENTIER, COMBES, COSTE, DESBOIS, DESMULIE, DUBOIS, IANNARELLI, JUAN, Mlle PAUGAM, MM. PLACON, READ, SIGNAIRE, STIRMEL et THERON.**

**Y participaient** : M. **GRANDE**, Directeur Administratif  
M. **PERONNET**, Directeur Technique National  
Mme **MAILLET**, Conseillère Technique Nationale  
MM. **CHEVALIER** et **DELCHET** représentants le Conseil des Ligues

**Excusés** : Mlle **THEDEVUIDE**, Mme **TROUBAT**, MM. **POGGI** et **MOREAU**

## **I. OUVERTURE PAR LE PRESIDENT**

Mes Chères Collègues, Mes Chers Collègues, mes ami(e)s, nous nous sommes, plus au moins, tous revus depuis la dernière réunion du Comité Directeur début juin, surtout lors des Championnats de France.

Permettez-moi, avant tout de remercier Pascal MARION, notre président départemental de Charente qui nous reçoit sur ses terres et sur ses magnifiques et exceptionnelles installations afin que nous constatons de visu le gros travail effectué dans le silence par des gens dévoués et passionnés pour nos sports. Pascal, je le redirai sans doute ce week-end, j'adore les gens au silence assourdissant. Merci de ton accueil.

Reprenant nos pôles d'intérêt, un premier constat, les Championnats de France se sont globalement bien déroulés. Toutefois avec des imprécisions importantes dans l'organisation pour un ou deux, à moins que ce soit un manque d'appréciation de l'importance d'un Championnat de France et aussi, malheureusement avec des situations comme à BRIVE où des étrangers à notre sport sont venus casser et détruire simplement. Heureusement la plus grande partie des Championnats a été une réussite sportive, médiatique et administrative grâce à des organisateurs conquis et dévoués, à vous mes collègues par vos tenues de tables de marque et/ou par vos interventions et aux divers dirigeants des ligues et départements. Le dernier championnat de France à Canéjan a été la cerise sur le gâteau. Cela fait du bien, ça régénère d'avoir un championnat récréation avec une ambiance de patronage.

Les grands concours Internationaux, Masters, Nationaux, Régionaux, Départementaux voire Vicinaux ont connu comme chaque saison diverses fortunes suivant la météo, la tradition d'accueil, la renommée ou pour des raisons bien mystérieuses. La plupart tirent un bon bilan de participation.

Un profond regret pour ma part : la réalité du mauvais esprit ou du manque de réflexion dans l'approche de la compétition de joueurs figurant sur la liste de haut-niveau. Je pense que nous avons trop donné, nous avons été très gentils et que seule la motivation du gain financier réside pour certains. J'ai pris la décision d'enlever la possible sélection, sous les couleurs France, de quelques joueurs. Des joueurs qui ne nous respectent pas, ne respectent surtout pas leur Fédération, leurs dirigeants de quelque niveau que ce soit, ne respectent pas les personnes qui leur permettent de vivre leur passion et finissent par ne plus savoir où ils sont et qui ils sont, nous n'avons pas besoin d'eux dans ces conditions. Souvent la notoriété relative acquise par leur talent, leur a fait perdre les repères. Nous allons en reparler au courant de nos réunions.

Un autre problème, celui-là, d'ordre public, les hordes d'idiots imbibés de diverses substances qui voyagent et débarquent sur nos compétitions sans que nous puissions intervenir puisque non-licenciés et que la marée-chaussée laisse faire sous prétexte de manque d'effectif ou simplement pour éviter des débordements.

Je suis désolé, il s'agit là d'ordre public et de protection des bénévoles que nous sommes. Bénévoles tournés vers cette cohésion sociale qui part en morceaux à la vitesse grand V et que nous sommes encore les seuls à faire exister.

Nous avons connu une vague de démissions de Présidents de Comités pour diverses raisons. Quand je dis que nous sommes le reflet de la vie sociale, attention les reflets éblouissent et provoquent souvent des accidents.

Nous avons ce week-end beaucoup à faire, les sujets sont de première importance, la discipline par exemple, l'arbitrage où, puisqu'il faut le répéter, il faut « faire plaisir », les licences et leur prix, en fait sur l'avenir de notre fédération. La discussion et le retour des membres du conseil des ligues seront primordiaux. C'est pourquoi, il est probable que nous travaillions ce soir plus tard qu'habituellement. Je suis au regret de vous dire que nous ne pourrons voir le match de coupe du monde de rugby France - All Blacks pour cause de travail et d'inauguration.

L'été n'a pas été un long fleuve bleu pour un grand nombre d'entre nous et j'ai une pensée émue pour Jean - Claude DUBOIS qui a perdu sa sœur, pour la Maman de Lucette COSTE qui est partie au paradis des Mamans, pour le Père de Jean-Yves PERONNET qui a rejoint le paradis des Papas. Nous avons également une pensée pour « Dédé » MITTEAUX, le girondin, ancien président du CD 33 qui nous a quittés en plein été, pour Christian ARCOLAO, champion de France 1986 avec le célèbre Bébert de Cagnes dont il était le fils, pour Francis COSTE de Mouans-Sartoux, Champion de France Jeu Provençal triplètes en 1991 et grand défenseur avec intelligence du Jeu Provençal et des boules et avant-hier nous avons appris le décès de Gérard LAMY, ancien Trésorier de CD57 et de la Ligue Lorraine.

Dans le domaine des disparitions, sans aucune commune mesure avec les précédentes, mais il fallait faire la transition et elle était difficile, je porte à votre connaissance le dépôt de bilan de la Société FANY et de sa mise en liquidation. Donc, une fois de plus, nous avons eu raison de ne pas nous précipiter pour contracter car si tel avait été le cas, aujourd'hui nous pourrions, nous asseoir dans des fauteuils cassés....

Autre transition, mais plus facile quand il s'agit de bonheur. La promotion de la Jeunesse et Sports du 14 juillet à fêté deux de nos copains du Comité Directeur avec l'argent pour Claude CARBONNIER et l'Or pour Patrice COMBES, toutes nos félicitations pour ces médailles amplement méritées.

Je vous remercie toutes et tous pour votre investissement durant cet été auprès des diverses organisations et dossiers.

J'excuse les absences à nos réunions de nos camarades Mesdames Bernadette TROUBAT et Céline THEDEVUIDE, Mr. Michel POGGI pour raisons professionnelles et notre ami Jean-Claude MOREAU retenu chez lui pour des problèmes de santé, bon rétablissement et à très vite.

Merci pour tout ce que vous faites et surtout pour ce que vous allez faire.

## **II. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER COMITE DIRECTEUR**

Outre les annexes (catégorisation et cahier des charges des Supra et Nationaux) qui sont revus, il n'y a pas de précisions sur son contenu.

*(Le compte-rendu de la réunion du Comité Directeur de juin est approuvé à l'unanimité.)*

### III. FINANCES

La situation financière au 30 septembre figure en annexe.

Le montant de la Convention d'Objectifs est conforme aux prévisions budgétaires en tenant compte du système des fonds dédiés (sommes non utilisées l'année précédente) notamment dans le domaine médical.

S'il peut être discuté l'affectation de certaines actions à l'intérieur des postes comptables, par exemple formation discipline et arbitrage dans le cadre de la lutte contre les incivilités, il est rappelé que ces affectations ont été décidées afin d'éviter les fonds dédiés et ce en accord avec le Ministère des Sports.

Nous nous situons dans la période où la trésorerie est la plus basse. Ainsi, lors de notre dernière réunion, *Paragon*, a accepté le paiement différé de certaines factures. Pour rappel, les engagements pris avec cette société sont jusqu'à fin 2016 et non 2023 comme l'annonce la rumeur !

Le Trésorier répète que la Fédération n'a pas de difficultés financières (elle est notamment propriétaire de son siège qui sera d'ailleurs normalement réévalué dans le bilan) mais, en raisons des dates d'encaissement des licences, a des difficultés de trésorerie.

Le projet d'augmentation des licences a été envoyé. Le Comité Directeur a souhaité expliquer clairement les objectifs à atteindre ainsi que les moyens pour y parvenir, une nouveauté, une transparence totale voulue par le Comité Directeur.

Un vote interviendra donc au Congrès et deux budgets seront préparés par la commission des finances. L'un avec l'augmentation et l'autre sans.

A noter que l'on peut d'ores et déjà annoncer que le résultat comptable de cet exercice sera déficitaire étant donné que nous comptabilisons 3 000 mutations et environ 5 000 licences en moins soit environ une baisse d'effectifs de 1.61%.

La comptabilisation des licences s'arrêtera au 30 septembre comme l'an passé. Seront ensuite envoyées, courant du mois d'octobre les fiches financières aux Comités et Ligues.

### IV. COUPE DE FRANCE

Retard tirage au sort : Le retard constaté cette année est dû à la non communication des équipes par les Comités dans les délais impartis. Dès lors, le Comité Directeur a décidé qu'au delà des dates fixées par le Comité de pilotage, plus aucune équipe ne sera acceptée. Sans le nom des équipes en temps et en heure, le tirage sera effectué et ces clubs ne pourront participer !

2500 clubs sont inscrits pour l'édition 2011/2012 de cette compétition soit un peu moins que l'an passé.

Déjà des demandes de dérogation de la date butoir ont été émises, le Comité Directeur de la Fédération rappelle qu'il n'y aura aucun report de dates des rencontres, après les dates « butoir » arrêtées au Calendrier officiel. Tous les résultats doivent parvenir obligatoirement dans les 48 heures à : [jean.charpentier@petanque.fr](mailto:jean.charpentier@petanque.fr)

Il a été signalé que certains clubs se déplacent plus souvent que d'autres. Conscient des difficultés qu'engendrent certains déplacements, le Comité Directeur a **décidé de prendre en compte ce critère lors du tirage intégral**. Il sera donc pris en compte les déplacements effectués par les clubs lors du tour précédent.

Le comité de pilotage et la F.F.P.J.P. recherchent une ville et un comité pour l'organisation de la phase finale de la Coupe de France, le troisième week-end de Mars 2012.

Le Comité 71 a proposé une ville, reste à faire une visite afin de voir si celui-ci est compatible.  
(Dernière nouvelle BOURBON-LANCY s'avère trop petit)

## **V. ARBITRAGE**

Le Comité Directeur souhaite que l'arbitre principal, désigné par la Fédération lors des Championnats de France soit celui qui arbitre obligatoirement la finale de la compétition et non un autre pour lui faire plaisir !

Une réunion de la Commission Nationale d'Arbitrage aura lieu le 1<sup>er</sup> octobre prochain qui sera suivie le 15 par celle du « pool arbitre ».

Il sera notamment étudié la possible suppression des cartons orange ainsi que la déclinaison des tenues homogènes.

## **VI. CHAMPIONNATS DE FRANCE**

### **A. Bilan 2011 :**

Remarques générales: Certains BAT des affiches et programmes ont été envoyés trop tardivement au Secrétaire Général pour validation. Il est donc rappelé de s'y prendre suffisamment tôt, cette procédure étant obligatoire notamment pour vérifier le respect du dispositif partenarial.

Les Comités et Liges doivent envoyer aux Championnats de France des délégués qui sachent remplir les fiches de poules. En effet, nous constatons encore trop de délégués ne savent pas les renseigner correctement (s'inscrivent gagnants alors que perdants...)

Le Président CANTARUTTI propose de réaménager le calendrier des Championnats de France comme suit à compter de la saison 2014, ceci afin d'éclaircir les calendriers dans le premier semestre de chaque saison:

Juin : Vétéran, Triplette Jeu Provençal, Doublette Féminine et Tête à tête

Juillet : Doublette Mixte et Triplette Féminin

Août : Jeunes

Septembre : Doublette Jeu Provençal, Triplette Masculin et Triplette Promotion dans structure couverte et le Doublette Masculin.

Une réflexion sera entreprise à ce sujet.

#### **1. Brive :**

Très bon championnat, des installations de qualité avec notamment des terrains de jeux remarquables.

L'agression de bénévoles à l'issue du Championnat a été évoquée. De nombreuses plaintes ont été déposées et un seul agresseur a été sanctionné par la Commission Fédérale de discipline car il était le seul licencié.

Beaucoup des protagonistes n'ont pu être identifiés et qui de toute façon ne sont pas licenciés.

Il sera précisé dans le cahier des charges l'obligation d'avoir un service d'ordre avec notamment des chiens.

#### **2. Gruissan :**

Une bonne organisation malgré l'état des terrains indignes de Championnats de France et des places de tribunes insuffisantes.

A noter que certains joueurs ont quitté la compétition en cours pour convenance personnelle. Ces attitudes sont inadmissibles, les délégués désignés par les Comités doivent y veiller et ne pas accepter cette connivence.

3. Soustons:

Bon Championnat toujours dans le même esprit de fraternité.

4. Strasbourg :

Bon Championnat, très bon accueil, restauration de qualité et à proximité des jeux. Réactivité exemplaire de l'équipe de bénévoles mise en place par le Comité.

5. Rennes :

Très bonne organisation. Malgré la pluie, le public a été au rendez-vous témoignant ainsi de la ferveur de la Pétanque dans cette région.

6. Montauban:

Bon championnat. Des erreurs d'arbitrage ont été signalées et il a été regretté que l'arbitre principal désigné par la FFPJP n'ait pas officié lors de la finale.

7. Beaucaire :

Après maintenant plusieurs années, tous les petits défauts ont été corrigés (barrières...). Félicitations à toute l'équipe du CD 30 et à la ville de Beaucaire.

8. Fos :

Organisation de qualité malgré l'absence d'aide à la table de marque. Une meilleure coordination avec les dirigeants locaux aurait été souhaitable.

Remerciements à M. POUSSIERE, Pdt de la Boule des Pins de Fos, pour sa grande disponibilité.

9. Canéjan :

Très bon championnat dans un site de qualité avec de nombreux bénévoles très disponibles.

A signaler : une équipe de bénévoles (Rennes, Canéjan) et un prestataire de services (à Strasbourg) pour le nettoyage du/des sites toutes les heures.

B. Années suivantes :

2012 :

Doublette Féminin	9 et 10 juin	Nîmes (30)
Individuel Seniors	9 et 10 juin	Nîmes (30)
Triplette Jeu Provençal	15 au 17 juin	Tournefeuille (31)
Doublette Masculin	23 et 24 juin	Guéret (23)
Triplette Masculin et Promotion	7 et 8 juillet	Roanne (42)
Doublette Mixte	14 et 15 juillet	Espalion (12)
Doublette Jeu Provençal	24 au 26 août	Frontignan (34)
Triplette Jeunes	25 et 26 août	Nevers (58)
Triplette Féminin	8 et 9 septembre	Pau (64)
Triplette Vétérans	22 et 23 septembre	Anduze (30)

2013 :

Les candidatures sont les suivantes: Beaucaire (30) pour le Triplette Féminin et Doublette Provençal – Vauvert (30) pour le Triplette Provençal – Trignac (44) pour le Doublette Mixte - Sassenage (38) pour le Doublette Masculin et Castelnaudary (11) pour le Triplette Vétérans.

## **VII. CATEGORISATION**

(cf. voir tableau annexé)

Le tableau a été modifié conformément aux demandes du Conseil des Ligues. Pas de points de catégorisation pour :

- Les concours Promotions
- Les concours dont le nombre d'équipes est inférieur à 32

Il sera étudié la possibilité de marquer des points dans ces concours, ne comptant pas pour la catégorisation (points de clubs).

- Les concours réservés à une catégorie spécifique et les concours à la mêlé,
- Les concours en 3, 4 parties

Seront classés Honneur, tous les joueurs atteignant les 1/8<sup>ème</sup> de finale du Championnat de France Promotion et non plus tous les joueurs y participant.

Enfin, tous les joueurs Champions et Vice-champions (hors Promotion), de France, d'Europe ou du Monde, toutes catégories, seront classés au minimum Honneur à vie.

Il a été abordé le problème des qualificatifs organisés par les départements. Actuellement lors des qualificatifs les joueurs qualifiés marquent 2 points de catégorisation et ensuite si le championnat est à 32 équipes ou à 64 équipes ou à 128 équipes, ils marquent de nouveau des points de catégorisation en fonction du nombre de qualifiés.

La proposition est de ne plus marquer de points de catégorisation lors des qualificatifs et seulement lors du championnat départemental ou de ligue et basé sur le nombre total d'équipes ayant participé. Il faudrait donc rajouter sur le tableau d'attribution des points une ligne de « plus de 256 ».

La décision ne peut pas être prise immédiatement. Elle mérite une réflexion plus approfondie.

Le problème de la non-saisie des concours a été évoqué. Il sera proposé de sanctionner les Comités : financièrement ou de leur supprimer des équipes aux Championnats de France.

## **VIII. C.N.C**

### **A. Modalités 2011**

Le budget total alloué par la F.F.P.J.P. est fixé pour 2011 à 60 000 €. L'indemnité reversée aux clubs correspond à 39 000 €.

L'indemnité forfaitaire est de 250€ par équipe et par déplacement et pour l'organisateur 250€ pour les frais d'arbitrage et de délégations des phases championnat

Pour la finale 2011, la répartition s'effectuera comme suit :

- Forfait déplacement finale : 20 équipes x 600€ / équipe = 12 000€
- Indemnités supplémentaires avec la répartition suivante :
  - CNC1 : 4 matchs avec 750 € au 1er et 500 € au 2ème
  - CNC2 : 1 Poule de 4 puis Finale avec 750 € au 1er et 500 € au 2ème
  - CNC3 : 2 Poulés de 4 puis Finale avec 750 € au 1er et 500 € au 2ème

En ce qui concerne le déroulement du Championnat, il est rappelé que les clubs qui reçoivent doivent tracer 6 terrains (15x4m) par match et en cas d'insuffisance de terrains, qu'il est permis de jouer tête à tête sur 2 tours ou de jouer à l'extérieur si le temps le permet.

Un arbitre National ou de Ligue pour chaque site de rencontres sera désigné par la Commission d'Arbitrage de la Ligue qui reçoit. Un délégué doit être désigné par la Ligue qui reçoit. La table de marque est tenue par le club qui reçoit et il centralise les feuilles de matchs signées par l'Arbitre à renvoyer par le référent du club dès le lendemain des rencontres au responsable FFPJP Joseph CANTARELLI.

Chaque club a reçu les feuilles de matchs par le biais du siège FFPJP – la feuille de match vierge est téléchargeable à partir du site F.F.P.J.P

Pour l'hébergement, il y a lieu de s'adresser aux clubs organisateurs (les coordonnées ont été transmises à tous les clubs).

Pour entretenir la convivialité que génère ce championnat des clubs (preuve faite en 2009 et 2010) il est recommandé que soient organisés des repas rapides (genre buffets / selfs) par les clubs organisateurs au prix max de 12€. Les clubs participants sont priés de réserver les repas auprès des clubs organisateurs.

La finale 2011 se déroulera à Saint-Yrieix (16) à 20 équipes les 12 et 13 novembre prochains.

- CNC1 : les 8 équipes
- CNC2 : les 1ers de chaque groupe = 4 équipes
- CNC3 : les 1ers de chaque groupe = 8 équipes

#### B. Evolution du CNC en 2012

Les montées et descentes en fin de saison 2011 sont prévues comme suit :

- CNC1 : -2 descentes en CNC2 à savoir les 2 derniers du groupe
  - CNC2 : - 6 montées en CNC1 (le premier de chacun des 4 groupes et les 2 meilleurs seconds)
    - Les 2 meilleurs seconds seront les vainqueurs de 2 matchs de barrage opposant entre elles 2 équipes des 4 seconds.
    - Ces matchs tiendront compte si possible de la meilleure proximité des équipes sinon on procédera au tirage au sort. Chaque second ne joue donc qu'un seul match de barrage.
    - 8 descentes en CNC3 à savoir les 2 derniers de chacun des 4 groupes
  - CNC3 : 16 montées en CNC2 à savoir les 2 premiers de chacun des 8 groupes et 16 descentes en CRC à savoir les 2 derniers de chacun des 8 groupes
- Pour le CRC, il est prévu 31 montées à savoir 21 à raison de 1 par ligue et 10 supplémentaires au prorata des demandes

Veillez noter que nous travaillons sur l'évolution à donner au CNC de façon à l'amplifier en nombre d'équipes par divisions afin de réduire les déplacements des clubs, de mieux les indemniser, et de réduire les descentes à l'avenir pour assurer une bonne stabilité dans les groupes et divisions.

La configuration à donner au CNC sur plusieurs années et le budget correspondant est intégré dans la proposition qui va être faite au prochain congrès FFPJP de janvier 2012.

RAPPEL : les dates du CNC 2012 sont les suivantes : 13-14 octobre, 20-21 octobre, 03-04 novembre et 17-18 novembre

## **IX. D.T.N**

### **1. HAUT NIVEAU**

La préparation mise en place a porté ses fruits .En effet, la France a conquis les deux titres lors des Championnats d'Europe, qualificatifs pour les mondiaux 2012. Cette 2ème édition qui se déroulait à Göteborg en Suède a vu la victoire de MM. Dylan ROCHER, Michel LOY, Kévin MALBEC et Jean-Michel PUCCINELLI. Le sacre de Dylan ROCHER lors de l'épreuve du tir de précision est une grande satisfaction.

L'organisation a été de qualité. A noter la réception de notre délégation par le Consul de France.

La prochaine échéance sera les Championnats d'Europe Espoirs qui se dérouleront au Danemark en octobre prochain. La composition des sélections des équipes de France espoirs est la suivante :

- Equipe France Espoir masculine : Dylan ROCHER, Kévin MALBEC, Florent COUTANSON et Jean FELTAIN

- Equipe France Espoir féminine : Nadège BAUSSIAN, Anna MAILLARD, Maryline CEGARRA et Céline BARON

Au terme de plusieurs mois de stages de préparation et de perfectionnement, la Direction Technique Nationale a effectué la sélection pour les prochains Championnats du Monde Jeunes qui auront lieu du 21 au 23 octobre 2011 en Turquie. L'équipe sera composée de MM. Logan AMOURETTE – Pierrick CAILLOT – Maxime DROUILLET – Julien RENAULT.

### **2. FORMATION**

La procédure du Brevet Fédéral 1<sup>er</sup> degré n'a pas changé : stage préparatoire au niveau des Ligues et paiement de 20 € notamment pour pouvoir bénéficier des outils pédagogiques fédéraux.

La formation du Brevet Fédéral 2<sup>ème</sup> degré se déroulera en octobre lors d'un stage de deux jours. L'examen aura lieu du 11 au 13 novembre à Toulouse.

Il est rappelé que les cartes d'initiateur sont désormais délivrées par la Direction Technique Nationale suite à un stage.

Un listing récapitulatif des éducateurs est en cours d'élaboration. Les Comités doivent renseigner les fiches des licenciés sur GESLICO en remplissant l'onglet éducateurs. A défaut, la D.T.N effectuera cette manipulation.

La question de la présence des éducateurs, coachs des équipes jeunes aux Championnats de France a été discutée. En effet, il a été constaté certains changements en cours de compétition.

Dès lors, le Comité directeur a décidé que lors du dépôt des licences et des cartes d'éducateurs, ils recevront un **bracelet à usage unique** qu'ils devront garder au poignet durant toute la compétition. Ainsi, ne pourront officier en qualité de coachs que ceux ayant cet objet.

### **3. DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE**

Un **Kit de Pétanque** est en cours de finalisation destiné aux jeunes. Il sera composé de sacoches de 6 boules de compétition de marque *OBUT* accompagné de cercles de lancers, passeports et brevets de Pétanque, buts, mètre et règlement de jeu, le tout dans un sac.

Un tarif spécifique a été décidé :

- Ecoles de l'Education Nationale : 200 € TTC (pour 36 boules au total)
- Ecoles de pétanque, F.F.P.J.P. : 180 € TTC (pour 18 boules au total)
- « Réassort » mallette 6 boules : minimes-juniors 50€ et match 70€

Il sera laissé le choix de la taille/poids des boules achetées dans ce kit. Soit des mallettes Match 65/600g soit JB 70.5/650g ou Match 115 72/680g.

L'ensemble des commandes sera à effectuer auprès de la SAOS PROMO-PETANQUE.

Une dotation gratuite d'un Kit par Comités et Ligues a été décidée, livrée certainement lors du Congrès National de Châteauroux.

Des bons de commandes sont en cours de réalisation.

Il a été discuté la possible intégration de jeunes corses au sein de la Zone, en rappelant que les sélections doivent être effectuées en Ligue, puis passage en Zone et enfin sélection au niveau National.

## **X. DISCIPLINE**

Malgré plusieurs rappels et discussions, certains joueurs appartenant au *club France* ont eu des attitudes inadéquates et irrespectueuses.

Cela a été le cas notamment lors de la finale des Masters de Pétanque où la coupe des finalistes a été refusée des mains du Maire de la Commune. Outre la demande d'amélioration de la phase protocolaire notamment la remise des trophées aux finalistes, des poursuites disciplinaires ont été engagées.

En cas de comportement inadéquat, ces joueurs seront immédiatement retirés de la liste des joueurs de Haut- Niveau et ne feront plus partie des Equipes de France.

La Comité Directeur souhaite faire savoir qu'il sera désormais intransigeant en ce qui concerne l'attitude de ces joueurs évoluant sous le maillot tricolore. Les convocations devant les instances disciplinaires le démontrent.

La commission Fédérale s'est réunie récemment pour traiter plusieurs affaires mettant en cause, MM. BAUD Gino, LEDOUX Damien, VINCENT Johnny et LEDUC David.

La commission Nationale se réunira quant à elle pour traiter l'appel d'une décision rendue par la Ligue Rhône Alpes.

Une demande de remise de peine a été reçue concernant M. FRICHOT : demande refusée.

Des modifications du Code de discipline seront discutées (date début sanction,...) et des propositions seront formulées pour application après le Congrès National.

## **XI. MEDICAL**

Suite aux demandes du Ministère des Sports, le Comité Directeur de la Fédération a procédé à une restructuration de la Commission Nationale Médicale afin d'en accroître l'efficacité dans le suivi des directives, transmises lors de la signature de la convention d'objectifs.

Pour cela deux médecins, « spécialistes » du sport de Haut-Niveau et de la médecine sportive, sont appelés à faire partie de la commission Médicale : Docteurs Roger OUILLON et Claude MARBLE.

- Roger OUILLON est désigné comme Médecin Fédéral, dont la mission principale sera de coordonner les actions de l'équipe médicale.
- Claude MARBLE occupera le poste de Médecin Coordonnateur chargé du suivi médical réglementaire des athlètes inscrits sur la liste de Haut Niveau en lieu et place du docteur JP CERVETTI qui reste Médecin auprès de la FIPJP ;

- Jean Pierre IANNARELLI après avoir cédé le poste de Médecin Fédéral à Roger OUIILLON , reste le Médecin Elu au sein du Comité Directeur et conserve le poste de Médecin des Equipes de France
- L'accompagnement de celles-ci sur les compétitions sera partagé entre R. OUIILLON et lui-même en fonction de la disponibilité de chacun.

Une réunion de la Commission Médicale Nationale réorganisée se tiendra au siège de la F.F.P.J.P. le week-end des 19 et 20 novembre prochains.

## **XII. QUESTIONS DIVERSES**

Suite à l'appel d'offre réalisé, 3 compagnies y ont répondu : Gras Savoye, Mutuelle des Sports et M.M.A. Une synthèse des propositions a été présentée en tenant compte des partenariats proposés.

Le Comité Directeur a donné sa préférence mais étant donné que tous les éléments ne sont pas en sa possession, la décision finale a été mise en attente et sera communiquée prochainement.

A noter que nous avons rencontré la responsable de l'entreprise KTK qui fait partie d'un groupe plus large comprenant notamment le champagne *Lanson* et l'eau *Orezza*. Un partenariat est en cours de négociation mais d'ores et déjà nous a été livrée gratuitement une palette de cette eau pétillante.

Championnat du Monde : La journée de lancement des Championnats du Monde se déroulera le 07 octobre, avenue de la Pétanque à Marseille.

Des affiches seront adressées à tous les Comités pour le 15 octobre en nombre suffisant pour assurer la présence d'une affiche par club.

Des tarifs préférentiels ont été mis en place pour les licenciés. La billetterie débutera du 10 décembre au 10 janvier 2012. Toutes les informations sont disponibles sur le site [www.petanque-marseille2012.fr](http://www.petanque-marseille2012.fr) ou au tél : 0 892 390 320

La Poste nous a écrit pour signaler l'accord de M. Eric BESSON, Ministre auprès du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie chargé entre autre de l'économie numérique, de l'inscription aux programmes philatéliques d'un timbre consacré aux Championnats du Monde de Pétanque à Marseille en 2012.

### Courriers reçus :

1/ Le Comité de Gironde a adressé ses remerciements à la F.F.P.J.P. pour l'attribution du Championnat vétérans 2011 et s'est déclaré très satisfait de cette organisation. Le CD 33 ne facturera aucun frais de restauration pour la délégation fédérale sur l'ensemble de ce championnat de France.

2/Lecture est faite du courrier de Mme EYME Suzy Présidente de BANDOL Pétanque concernant sa convocation devant un comité d'éthique le 21/07/2011 et des propos tenus par le Président Départemental lors de la réunion suite à cette convocation.

3/ M. Jean-Pierre BISCHOFF a adressé une copie du courrier adressé à M. Le Député Maire d'EPINAL concernant l'annulation forcée du National d'Hiver. Celle-ci démontrant la responsabilité de la ville et de ses élus dans cette annulation.

4/ Contestation de M. MARINO Jean (Perpignan) sur le mode de déroulement de compétition vétérans en Pyrénées Orientales (horaire des 8emes de finales). M. MARINO ayant saisi le Ministère pour cette raison. Il semble que cette démarche auprès du Ministère soit vouée à l'échec car marginale et d'ordre de responsabilité organisationnelle propre au CD 66.

5/ Lecture faite d'un courrier du CD 82 concernant la place du Jeu Provençal au sein de la F.F.P.J.P. aux fins de développement de la pratique. Concernant également ses souhaits de catégorisation. Et enfin, souhaitant un mode d'élection par listes bloquées pour les prochaines échéances électorales. Ces points ont été étudiés lors de nos réunions de St-Yrieix et seront poursuivies lors de nos réunions de novembre 2011.

6/ Demande du Comité de l'Aveyron sur les montants des dotations des concours régionaux faisant surtout référence aux Régionaux consécutifs à des Nationaux comme à ESPALION. (Discussion engagée en réflexion jusqu'à la réunion fédérale de Novembre).

7/ Demande du CD 55 pour revoir la réglementation sur l'horaire de début des Nationaux et demande une dérogation pour pouvoir commencer à 13 h 30 pour des raisons de participation plus aisées. Après discussion la FFPJP souhaite rester en l'état, une dérogation entraînerait une dérive nationale alors que l'horaire actuel est rentré dans les mœurs et donne satisfaction sur le volet sportif (horaire du soir) mais admet que cet horaire de lancement peut restreindre la participation.

### **XIII. PROCHAINES REUNIONS**

Comité Directeur : 19, 20 et 21 novembre 2011  
Conseil National : 24, 25 et 26 février 2012

*(La séance est levée à 16 heures 30)*

Le Secrétaire Général de la FFPJP

Le Président de la FFPJP



Antoine JUAN



Alain CANTARUTTI